

|    |   |   |   |
|----|---|---|---|
| N° | 2 | 9 | 5 |
|----|---|---|---|

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA  
BRESLE**

|   |   |
|---|---|
| OBJET :   | <p>L'an deux mil douze</p> <p>Le vendredi 23 mars à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER.<br/><i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion annulée du CA du 16 mars 2012, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i></p> <p>Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, Mme LUCOT-AVRIL, M. DECORDE, M. SENECAL.</p> <p>Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, M. AUBRY, M. BIGNON, M. DAVERGNE, M. DESTRUEL, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. MAQUET, M. PATIN.</p> <p align="center"><b>- Rédaction des documents du SAGE : inscription au BP 2012</b></p> <p>Dans le cadre du vote du BP 2012 et comme suite à la délibération n°286 du 27/01/2012 autorisant la sous-traitance des phases de rédaction des documents du SAGE, en 2012, un bureau d'études va être recruté pour rédiger les phases restantes du SAGE Bresle.</p> <p>Ces dépenses de fonctionnement évaluées à 250 000€TTC sur 2 ans ne sont inscrites, pour 2012, qu'à hauteur du montant prévisionnel de 55 000€TTC.</p> <p>Sur cette opération, l'AESN apporterait une participation de 70%, 16 500€ restant à la charge de l'EPTB. Une demande a été faite également auprès de la Région Picardie pour une aide à hauteur de 5% du montant total.</p> <p><i>Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance des montants de ce projet inscrit en fonctionnement, autorise l'engagement des dépenses au titre de cette opération sur la durée de ce projet dont notamment les inscriptions budgétaires faites sur le BP 2012 (ligne 617). Mme la Présidente est habilitée à solliciter toutes les participations potentielles sur ce projet (Agence de l'eau, Régions, ...), à signer toutes pièces contractuelles (conventions de financement ...) et à engager les dépenses correspondantes.</i></p> |
| - Budget primitif 2012 : <i>rédaction des documents du SAGE</i> |   |
| DATE DE LA CONVOCATION :  | 21 février 2012   |
| NOMBRE DE DELEGUES :  |   |
| En exercice   | 15  |
| Présents  | 4   |
| Votants   | 4   |

Date de publication et de transmission  
au représentant de l'Etat :

Acte exécutoire le :

la Présidente de l'Institution  
Marie-Françoise GAOUYER

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE MARITIME / SOMME  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
EPTB Bresle  
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.eptb-bresle.com

**Pour extrait conforme,  
la Présidente de l'Institution,  
Marie-Françoise GAOUYER**

